



**PRÉFET  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **AVIS D'ALERTE MÉTÉO**

à Mont-de-Marsan, le 29 mars 2024

S.I.D.P.C.

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

### **VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE SPEZF (enjeu de sécurité) pour le phénomène « Pluies Inondations »**

#### **Destinataires :**

- tous les maires des communes du département
- SIDPC, DDPN 40, ONF, SDIS 40, CMIR SO, SMGBL, SMLL, Landes attractivité, CD40, Sous-Préfecture DAX, BESR, BREC, DDTM 40, DDETSPP 40, ENEDIS, SNCF COGC, ARS 40 et 33, DREAL 40, DMD/BA 118, DSDEN40, OFB, GGD 40, EMZD, LA POSTE, DRAC, GESTIONNAIRES AUTOROUTES A63 et A65, STANDARD PREF 40, Capitainerie Capbreton et Port Bayonne

La préfecture des Landes vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo France et conformément au plan d'alerte météorologique est placé en état de **VIGILANCE JAUNE à enjeux de sécurité** pour le phénomène **PLUIE – INONDATION** pour l'ensemble des communes du département.

**Période : pour la journée du vendredi 29 mars 2024 à compter de 14h00**

#### **Commentaire :**

Temps perturbé sur la zone avec le maintien d'un front pluvieux quasi-stationnaire s'étendant des Pyrénées-Atlantiques au Limousin avec blocage en fond de chaîne pyrénéenne.

Les intensités d'abord faibles à modérées en première partie de journée se renforcent au cours de l'après-midi et jusqu'en première partie de nuit de vendredi à samedi, pouvant atteindre par moments 10 à 15 mm/h de manière répétée.

Ces pluies pourront également prendre un caractère orageux, notamment sur le relief et le Piémont.

Ainsi, sur la journée, les cumuls attendus sont de l'ordre de 30 à 50 mm en général localement 60 à 70 mm en zone de plaine.

Les pluies cessent progressivement en cours de nuit de vendredi à samedi.

#### **Consignes de comportement :**

Je me tiens informé auprès des autorités

Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage

Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement

J'évite de me déplacer

Je surveille la montée des eaux

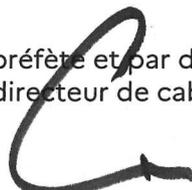
Je ne descends pas dans les sous-sols

Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence

**Il est demandé aux maires d'appliquer les consignes du plan départemental météo.**

**Il vous est demandé d'informer la préfecture des Landes de toute situation particulière en lien avec cet épisode météorologique.**

Pour la préfète et par délégation,  
le directeur de cabinet

  
Cyrille LEFEUVRE